

Bureau du Directeur général et  
Greffier-trésorier

**MARDI LE 21 NOVEMBRE 2023**

**CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Endroit : Salle du Conseil municipal  
Adresse : 1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9  
Heure : 19 h

**I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**II. RÉOLUTIONS**

1. Pour adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 21 novembre 2023.

A.1 **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE DURANT LA PÉRIODE DU 3 AU 20 NOVEMBRE 2023** : Demande de dérogation mineure – Permettre le lotissement d'un lot vacant – 45, chemin Saint-Antoine.

PÉRIODE DE QUESTIONS

A.2 **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE DURANT LA PÉRIODE DU 3 AU 20 NOVEMBRE 2023** : Demande de dérogation mineure – Permettre le lotissement d'un lot – 140, chemin de la Savane.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2. Pour accepter la levée de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 21 novembre 2023.

**CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE ORDINAIRE**

**I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**II. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**III. RÉOLUTIONS ET RÈGLEMENTS**

**1. ADMINISTRATION**

1.1 Pour adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil municipal du 21 novembre 2023.

1.2 Pour accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2023.

**2. GREFFE**

2.1 Pour adopter la planification stratégique 2024-2028 de la Municipalité de Val-des-Monts.

2.2 Pour renouveler le mandat de la firme d'avocats RPGL (SENCRL) à titre de conseillers juridiques pour la Municipalité de Val-des-Monts – Année 2024.

2.3 Pour nommer les comités permanents et ad hoc du Conseil municipal – Période du 21 novembre au 31 décembre 2023 – Abroger et remplacer la résolution 23-09-326 – Décréter et autoriser les jetons de présences – 100 \$.

**3. TRAVAUX PUBLICS**

3.1 Pour accepter un montant supplémentaire – Services professionnels – Service de contrôle qualitatif des matériaux – Réfection du chemin Saint-Pierre - Décréter une dépense supplémentaire au montant de 6 211,80 \$ « taxes en sus ».

- 3.2 Pour attester au ministère des Transports du Québec la fin des travaux – Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet redressement des infrastructures routières locales (RIRL) – Réfection des chemins Buckingham et Sauv  – Dossier RIRL-2017-654.
- 3.3 Pour autoriser les modifications au contrat et accepter les c ts suppl mentaires – Avenant 10 - R novation du garage Oakley-Carey – D cr ter une d pense au montant de 3 767,67 \$ « taxes en sus ».
- 3.4 Pour autoriser la signature d'un protocole d'entente – Municipalit  de Val-des-Monts – Propri taire des lots 5 467 524, 6 066 668, 5 896 066, 6 220 375, 6 348 761 et 6 362 059 - 7866011 Canada Lt e – Monsieur Maurice Charlebois – Lampadaires.
- 3.5 Pour accepter un soumissionnaire – Acquisition et livraison d'une d chiqueteuse – D cr ter une d pense au montant 66 990 \$ « taxes en sus » – Soumission par invitation portant le num ro 23-10-05-053.
- 3.6 Pour accepter un soumissionnaire – Achat d'une machine   vapeur pour d geler les ponceaux – D cr ter une d pense au montant 22 045 \$ « taxes en sus » – Soumission par invitation portant le num ro 23-10-13-055.

#### **4. FINANCES ET TAXATION**

- 4.1 Pour accepter le rapport comptable 23-010 – Comptes pay s et   payer – Autoriser le bureau de la Direction g n rale   effectuer les paiements – Comptes   payer au montant de 3 812 987,34 \$ – Comptes pay s au montant de 1 022 684,34 \$ – Salaires d p ts directs au montant de 520 427,89 \$.
- 4.2 Pour accepter le rapport des d penses en immobilisation au montant de 6 476 957,24 \$ – Engagements au montant de 7 714 865,77 \$ – P riode se terminant le 31 octobre 2023.
- 4.3 Pour d cr ter une d pense au montant de 255 058 \$ « taxes en sus » – Verser la quote-part des franchises au montant de 27 228 \$ – P riode du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 1<sup>er</sup> novembre 2024 – Portefeuille des assurances de dommages.
- 4.4 Pour accepter le d p t de deux  tats comparatifs –  tat comparant les revenus et d penses r alis s au 30 septembre 2022 et 2023 –  tat comparant les revenus et d penses pr vus au 31 d cembre 2023 avec le budget 2023.
- 4.5 Pour autoriser le renouvellement des contrats d'entretien et de soutien des applications informatiques (CESA) – Firms PG solutions pour l'ann e 2024 – D cr ter une d pense au montant de 79 917 \$ « taxes en sus ».
- 4.6 **R GLEMENT NUM RO 929-23** – Pour abroger et remplacer le r glement portant le num ro 906-22 concernant la constitution d'un fonds local r serv    la r fection et   l'entretien de certaines voies publiques dans la Municipalit  de Val-des-Monts – Carri res et sabli res.
- 4.7 Pour adopter le r glement portant le num ro 929-23 – Pour abroger et remplacer le r glement portant le num ro 906-22 concernant la constitution d'un fonds local r serv    la r fection et   l'entretien de certaines voies publiques dans la Municipalit  de Val-des-Monts – Carri res et sabli res.
- 4.8 **R GLEMENT NUM RO 930-23** – Pour abroger et remplacer le r glement portant le num ro 907-22 d cr tant qu'une p nalit  soit ajout e au montant des taxes municipales impay es.
- 4.9 Pour adopter le r glement portant le num ro 930-23 – Pour abroger et remplacer le r glement portant le num ro 907-22 d cr tant qu'une p nalit  soit ajout e au montant des taxes municipales impay es.
- 4.10 Pour accepter le budget d'op ration r vis  de l'Office d'habitation de l'Outaouais d montrant un d ficit anticip  au montant de 12 874 \$ pour l' difice situ  au 3, chemin du Manoir – Ann e 2023 – Contribution totale de la Municipalit  de Val-des-Monts au montant de 1 287 \$.

#### **5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

- 5.1 Pour autoriser la signature du contrat de gestion – Municipalit  de Val-des-Monts – Association r cr ative de Val-des-Monts – Surveillance des rampes de mise   l'eau – Saison estivale 2024.
- 5.2 Pour autoriser la signature du contrat – Municipalit  de Val-des-Monts – Association r cr ative de Val-des-Monts – Am nagement paysager – Saison 2024.
- 5.3 Pour autoriser la signature d'un protocole d'entente – Municipalit  de Val-des-Monts – Association r cr ative de Val-des-Monts – Entretien des terrains de soccer du parc Nakkertok Val-des-Monts – Saison 2024.
- 5.4 Pour autoriser la signature du protocole d'entente   intervenir entre la Municipalit  de Val-des-Monts et l'Association r cr ative de Val-des-Monts – Entretien des patinoires et de l'anneau de glace – P riode du 1<sup>er</sup> janvier au 31 d cembre 2024.
- 5.5 Pour autoriser la signature d'un protocole d'entente – Municipalit  de Val-des-Monts – Association r cr ative de Val-des-Monts – Entretien des plateaux sportifs – P riode du 1<sup>er</sup> mai 2024 au 15 octobre 2024.
- 5.6 Pour renouveler le contrat de service d'appareiteurs – P riode du 12 d cembre 2023 au 11 d cembre 2024 – Soumission par invitation portant le num ro 22-09-28-069.

**6. ENVIRONNEMENT ET URBANISME**

- 6.1 Pour demander au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Articles 53.11.4, 137.3 et 59 de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme – Demande de prolongation – Révision du plan et des règlements d'urbanisme.
- 6.2 Pour mandater la firme d'avocats RPGL (SENCRL) – Installation septique non-conforme – 1977, route du Carrefour.

**7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**8. RESSOURCES HUMAINES**

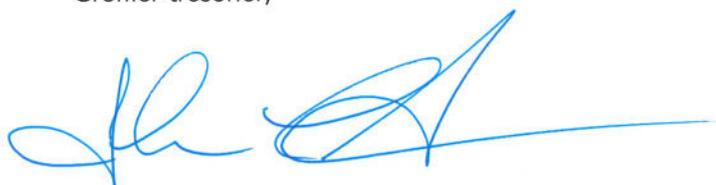
- 8.1 Dépôt de la mise à jour de la liste des personnes engagées à titre d'employés temporaires – Remplacements.

**9. HYGIÈNE DU MILIEU**

**10. GÉNÉRAL**

- 10.1 Questions diverses.
- 10.2 Pour accepter la levée de la séance.

Le Directeur général et  
Greffier-trésorier,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized first name and a last name with a long horizontal stroke extending to the right.

Julien Croteau

JC/nc